

Pré-print ©

Référence bibliographique :

Temri L., 2014, Compte rendu de la session « Systèmes alimentaires durables et emploi » organisée par la chaire UNESCO « Alimentations du monde » de Montpellier SupAgro, lors du 9^e congrès du RIODD, Bordeaux, 1-3 octobre 2014

ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS, TOME XLVIII, (10/2014), SÉRIE « SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES », AG, N° 36,

ISMEA LES PRESSES, PARIS : PP. 1695-1698

<http://www.ismea.org/ismea/ecoagri.html>

**Compte rendu de la session « Système alimentaire durable et emploi »,
organisée par la chaire UNESCO « Alimentations du Monde » de Montpellier SupAgro
lors du 9^e congrès du RIODD¹ - Bordeaux, 1-3 octobre 2014**

Leïla Temri

Montpellier SupAgro – UMR 1110 MOISA – F34000 Montpellier France.

Mel : leila.temri@supagro.fr

Dans le cadre du 9^e congrès de RIODD (Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable), organisé par le laboratoire Comptrasec de l'université de Bordeaux, portant sur la thématique : « Environnement et travail : quelles relations ? », la chaire UNESCO « Alimentations du Monde » de Montpellier SupAgro a organisé une session intitulée : « Système alimentaire durable et emploi. ».

L'objectif de cet atelier était de s'interroger sur l'impact de différentes initiatives élaborées en faveur du développement durable, notamment de l'environnement, sur la composante sociale des systèmes alimentaires. Cette question a été abordée à différentes échelles et niveaux du système alimentaire.

Tout d'abord, posant le contexte de la session, Jean-Louis Rastoin a présenté les différentes formes d'organisation et de gouvernance coexistant au sein des systèmes alimentaires dans le monde, et pouvant être regroupés schématiquement autour de trois grands modèles : le système alimentaire agroindustriel de masse (SAM), spécialisé, concentré et financiarisé, désormais bien connu dans les pays développés^o, les systèmes alimentaires fragmentés (SAF), reposant sur des savoirs tacites, à faible productivité, et enfin des systèmes alimentaires intermédiaires (SAI). Chaque forme est caractérisée par un niveau d'emploi et des pratiques

¹ Réseau international de recherche sur les organisations et le développement durable
<http://www.riodd.net/drupal/?q=fr/node/133>

sociales qui lui sont propres, à chaque niveau du SA. En se situant dans une démarche prospective à horizon 2050, l'auteur a alors examiné les impacts sur l'emploi des scénarios possibles, notamment le scénario tendanciel, et le scénario « alternatif ». Si l'auteur a admis que le SAM a permis en son temps de résoudre un certain nombre de problèmes et notamment d'absorber le choc démographique et une partie de la sous-alimentation, il a néanmoins plaidé pour le développement du second modèle, qualifié de « Système alimentaire territorialisé » (SAT), ou « de proximité », organisé autour de filières courtes, qui permettrait le maintien d'un grand nombre d'exploitations agricoles, éviterait l'hyper-concentration de la transformation et de la distribution, et ferait la part belle aux produits naturels et de qualité.

En second lieu, Isabelle Goldringer a expliqué l'évolution de la sélection variétale au cours du temps, en termes technologiques et organisationnels. Elle a montré que jusqu'à la fin du 19^e siècle environ, la sélection, réalisée par les paysans, permettait l'adaptation des plantes cultivées à de nouveaux environnements, grâce aux migrations et à des échanges de semences, générant de la biodiversité. À partir du 20^e siècle, et surtout au cours des 50 dernières années, le paradigme dominant en matière d'agriculture a été celui de l'homogénéisation, notamment en matière de génétique, aboutissant à des lignées pures, et s'accompagnant d'une division du travail, dans laquelle la création et la sélection variétale ont été réservées à des entreprises spécialisées, et d'une utilisation intensive d'intrants. Toutefois, des modèles alternatifs se développent aujourd'hui, s'appuyant sur une approche agro-écologique mobilisant la biodiversité. L'adaptation à la diversité des terroirs et des pratiques générée par ce modèle suscite de nouveaux besoins variétaux, nécessitant une plus grande hétérogénéité génétique. Pour réussir au mieux cette adaptation, de nouvelles formes de sélection apparaissent, en particulier la sélection participative qui associe producteurs, citoyens et chercheurs dans une démarche décentralisée sur les fermes, remettant en cause la division du travail précédente.

Loïc Sauvée et Abdirahman Zam Zam ont ensuite proposé d'analyser la RSE dans le cadre d'une approche institutionnaliste, comme un processus de qualification sociétale, résultant d'un compromis entre les acteurs. Les stratégies RSE sont ainsi expliquées par le besoin de légitimation de pratiques, sous la pression de l'environnement, et la recherche d'une « qualité RSE ». La RSE apparaît ainsi comme un signe de qualité, permettant à l'entreprise de se différencier. Suivant Chanteau (2011), le processus de qualification s'appuie sur trois conditions institutionnelles : l'identité, d'une part, autrement dit la reconnaissance de la valeur de la norme ou du standard de qualité pour la société, la conformité, c'est-à-dire le fait que la norme (ou le standard) doit pouvoir être attestée par des données objectivables, et enfin la

rentabilité, à savoir la valorisation marchande sous forme d'une rente sur le marché. Les auteurs ont ensuite illustré cette approche dans l'agroalimentaire, à travers le processus de construction du dispositif de RSE 3D (Destination Développement Durable) en Aquitaine, au cours duquel les stratégies de différentes catégories d'acteurs ont contribué, chacune à leur niveau, à la construction des trois piliers. Il est à noter que la perspective institutionnaliste implique l'impossibilité d'une stabilisation de l'identité de la RSE, du moins à moyen terme.

Enfin, Florence Palpacuer et Pierre-Marie Aubert ont interrogé les relations entre chaînes de valeur et territoires à travers l'exemple de l'huile d'argan marocaine. Ils ont constaté que si l'analyse des retombées tant économiques que sociales des chaînes globales de valeur (CGV) a été abondamment documentée, peu de travaux en revanche ont été consacrés à leurs impacts environnementaux locaux, en lien avec les formes d'organisation de la production locale. Ils ont donc proposé un cadre d'analyse original combinant l'approche des CGV avec celle des dynamiques territoriales, incluant le rôle des rapports de force entre les différentes catégories d'acteurs, autrement dit une lecture politique, et une dimension environnementale. Une démarche inductive de terrain s'appuyant sur la théorie enracinée de Glaser et Strauss (1967) a été mise en œuvre. L'analyse a révélé que, fondée à l'origine sur la volonté de conjuguer développement rural et conservation de la biodiversité, grâce à l'augmentation des échanges internationaux sous forme d'exportation, la structuration de la filière huile d'argan au Maroc n'a abouti ni à la préservation des écosystèmes, ni à l'émancipation des femmes ni au développement rural, en raison d'une domination progressive par le secteur privé et l'apparition d'intermédiaires attirés par la croissance du marché.

Ces contributions, situées à différentes échelles et « lieux » des SA permettent de constater que :

- des initiatives permettant de concilier les dimensions sociales et environnementales du développement durable des SA existent et peuvent être développées
- le contexte sociétal contribue fortement à institutionnaliser les pratiques de RSE destinées à concilier les trois piliers du développement durable (sociétal, environnemental et économique) au niveau des entreprises, tout en contribuant à leur élaboration,

- toutefois, des initiatives destinées à l'origine à favoriser cette convergence peuvent dériver et aboutir aux effets inverses de ceux recherchés en raison des stratégies des différentes catégories d'acteurs.

Des pistes prometteuses existent, mais il reste un long chemin à parcourir avant qu'elles ne se concrétisent durablement !